

Revue d'histoire de l'Amérique française

PRINCE-FALMAGNE, Thérèse, *Un marquis du grand siècle : Jacques-René de Brisay de Denonville, gouverneur de la Nouvelle-France, 1637-1710*. Les Éditions Leméac, Montréal, 1965. 343 p. Introduction, carte et gravures (160-161), sept appendices (269-335), bibliographie (337-341), table des matières.

Lionel Groulx, ptre

Volume 19, numéro 3, décembre 1965

URI : id.erudit.org/iderudit/302500ar
<https://doi.org/10.7202/302500ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN 0035-2357 (imprimé)
1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Groulx, L. (1965). PRINCE-FALMAGNE, Thérèse, *Un marquis du grand siècle : Jacques-René de Brisay de Denonville, gouverneur de la Nouvelle-France, 1637-1710*. Les Éditions Leméac, Montréal, 1965. 343 p. Introduction, carte et gravures (160-161), sept appendices (269-335), bibliographie (337-341), table des matières.. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 19(3), 477-481. <https://doi.org/10.7202/302500ar>

Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

PRINCE-FALMAGNE, Thérèse, *Un marquis du grand siècle — Jacques-René de Brisay de Denonville, gouverneur de la Nouvelle-France 1637-1710*. Les Editions Leméac, Montréal, 1965. Introduction, carte et gravures (160-161), sept appendices (269-335), bibliographie (337-341), table des matières. 343 pages. 13.5 x 20 cm.

Écrira-t-on enfin la biographie des gouverneurs et des intendants de la Nouvelle-France? M. Rosario Bilodeau nous a donné un *Champlain* dont il est le premier à reconnaître les lacunes et la brièveté forcée. Nous possédons le *Comte de Frontenac* d'Henri Lorin; M. Guy Frégault a écrit la première carrière de *Vaudreuil-Cavagnal* en Louisiane; M. Pierre-Georges Roy nous a laissé quelques notes sur la famille Vaudreuil. M. Roger Viau nous a écrit un *Lord Durham*; M. W. Eccles, un *Frontenac* où eux-mêmes ne verraient pas autre chose que de la haute vulgarisation. Parmi les intendants, Jean Talon et François Bigot se sont trouvés un biographe: l'un en M. Thomas Chapsais, l'autre en M. Guy Frégault. Études opportunes que celles-là. Si nous connaissons davantage gouverneurs et intendants, l'histoire de la Nouvelle-France ne s'en porterait que mieux. Ces deux personnages, plus que les gouverneurs du régime de la "colonie de la Couronne" après 1760, auront été les exécutants de la politique coloniale de la métropole et, pour ce qu'ils y ont mis forcément d'initiative personnelle, l'on peut même reconnaître en eux les *premiers* et les puissants acteurs de cette politique.

Madame Thérèse Prince-Falmagne nous apporte un Marquis de Denonville. L'œuvre est assez considérable: 268 pages de texte, outre sept appendices. L'auteur a pris la peine d'aller se renseigner aux Archives départementales d'Eure-et-Loire, à Chartres, puis au pays des Denonville où elle a pu prendre connaissance d'une précieuse documentation. Ce qui nous vaut, du

même coup, d'excellentes gravures du château, du village et de l'église de Denonville.

Denonville, on le sait, demeure, en l'histoire canadienne, un personnage très discuté. Il arrivait à Québec en 1685, pour y recueillir une succession difficile : celle du gouverneur La Barre. Vit-on jamais, en la colonie, situation plus gâtée ? Les Iroquois qu'on eût voulu mettre à la raison se montraient plus arrogants devant la sorte de fuite ou de retraite du piteux gouverneur parti en guerre avec éclat. Les Indiens, alliés de l'ouest, mandés pour prêter assistance aux Français, et rassemblés à grand effort, s'en retournaient chez eux sans avoir frappé un coup. Les Illinois, proie favorite des Iroquois, restaient à découvert. Dans tous les Pays d'en haut, le prestige français descendait à zéro. Quel péril n'allait pas courir le commerce des fourrures, seul commerce ou peu s'en faut, et seul moyen d'échange pour la colonie française. Un terrible orage s'en vient. Le pourra-t-on conjurer ? Tous, colons, voyageurs, marchands, hauts dignitaires de la colonie, se posent l'angoissante question. Sans un énergique redressement, la coalition des Outaouais et des Hurons avec l'Iroquois et la rupture de leur alliance avec les Français, paraissent inévitables. Ce sera le mérite de Denonville, et ce sera aussi le mérite de son historien, d'avoir bien aperçu et clairement exposé en quel état crucial et tout à la fois mêlé et confus, la Nouvelle-France jouait alors sa vie. Le péril suprême, Denonville qui a tenu à se renseigner par lui-même et qui a le coup d'œil du militaire, a fort bien aperçu et très tôt où il loge : chez l'Iroquois. Mais, seul, l'Iroquois ne serait pas roi ; il ne ferait point trembler le pays depuis Québec jusqu'aux grands lacs et jusqu'aux Illinois, s'il n'était équipé, armé, excité, poussé contre la colonie française par les marchands d'Orange et les Anglais de Manhatte. En réalité le péril s'appelle de son vrai nom : péril anglo-iroquois. Et il est tel parce qu'il s'allume à une rivalité commerciale : une lutte pour le lucratif commerce des fourrures. Orange et New-York ne disposant guère ou fort peu d'équipes de voyageurs, n'obtiennent le castor que par l'intermédiaire de l'Iroquois. Les Français, quand ils ne vont pas le chercher, l'obtiennent par les sauvages alliés des grands lacs et de l'Illinois, là même où l'Iroquois prétend l'aller chercher et où l'Anglais se croit aussi chez soi. Deux routes doivent donc rester libres pour la colonie française : celle des Lacs et du Saint-Laurent, celle de l'Outaouais. Mais, en raison de leur position au sud du lac Ontario, les Iroquois peuvent facilement maîtriser ou bloquer ces deux routes, surtout celle du Saint-Laurent et des Lacs.

En cette rivalité, les Anglais possèdent une supériorité qui aggrave la situation. Mieux situés, sur les bords de l'océan et, par cela même, plus favorisés pour le commerce outre-mer, ils pouvaient offrir aux Indiens une marchandise de meilleure qualité et à meilleur prix que les Français.

Ce péril se pouvait-il conjurer? Contre le péril anglais, les autorités de Québec en tiendront longtemps et Denonville lui-même, pour une conquête des colonies anglo-américaines. Conquête possible peut-être. Mais a-t-on jamais soupçonné à Québec et à Versailles, les problèmes qu'eussent entraînés la gouverne, sinon l'assimilation d'une population déjà tant de fois plus considérable que celle de la Nouvelle-France? Le péril iroquois nous a toujours paru, quant à nous, parfaitement insoluble. Il y eut fallu des forces armées et assez rapides pour cerner, envelopper à la fois tous les cantons et les détruire du même coup, forces que la France n'était pas d'avis de fournir. Et à la distance où logeait l'ennemi, protégé, en outre, par les difficultés des chemins, seules des troupes indiennes et canadiennes pouvaient atteindre la célérité qu'il y eut fallu. Au reste, a-t-on jamais pris au filet une bande de loups? Peut-être eût-on pu recourir aux moyens déjà proposés par Talon et par quelques autres dont Denonville: se rendre maîtres du lac Ontario par des barques armées de canon, s'établir fortement au fort Frontenac et à Niagara, obtenir du roi une subvention annuelle d'environ dix mille livres qui eût pu diminuer le prix trop élevé de la marchandise française. Mais, hélas, il fallait compter avec la politique de Louis XIV. Quand, à Québec, on parlait d'augmentation de troupes, de dépenses urgentes, à Versailles, l'on ne savait parler que d'économie, économie en tous domaines. D'une année à l'autre, on ne cessait de rogner les budgets des gouverneurs et intendants. Si l'on demandait cent hommes de troupes de renfort, on en envoyait 50. Regrettable et dangeuse parcimonie qui, hélas, datait de la politique de 1672, de la fin de l'intendance Talon, alors que le roi, ébloui par les récents et rapides progrès de la colonie, la croyait en état de subsister désormais par elle-même. Par quelle étrange aberration n'a-t-on rien soupçonné du duel déjà amorcé en Amérique du nord? Entre la politique du souverain et celle de ses hauts fonctionnaires en Nouvelle-France, on observe d'ailleurs et malheureusement une optique par trop divergente. Louis XIV, préoccupé surtout par les problèmes européens, s'efforce à maintenir, avec son voisin de la Manche, une politique de paix et de bonne entente et garde l'illusion d'entretenir la même politique en

Amérique. A Québec où l'on sait irréconciliables les intérêts commerciaux entre les deux colonies, l'on ne saurait plus partager l'illusion de l'impossible cohabitation sur le continent.

Denonville aura cet autre mérite de revenir sur le sujet avec ténacité et courage. Ses exposés se feront si clairs, ses objurgations si pressantes et répétées qu'à Versailles l'on n'aura plus le droit de se croire peu ou mal renseigné. Ce mérite du gouverneur s'ajoute à bien d'autres. On peut le ranger parmi les bâtisseurs de l'empire français en Amérique. Et là encore il se trouvera pris dans un dilemme angoissant. Ou se resserrer, bâtir petit et laisser Anglais et Iroquois occuper le terrain non occupé par la France, ou bâtir grand, prévenir partout l'adversaire, mais, en même temps, par l'aide trop parcimonieuse de la métropole, se rendre d'année en année plus vulnérable. Ajouterions-nous un autre mérite insuffisamment mis en lumière, ce nous semble, par l'auteur, et ce fut, pour Denonville, plus clairvoyant et plus actif qu'on ne l'a dit, de proposer, le premier après Talon, une véritable politique de la jeunesse. Il eût voulu multiplier les cures "fixes" en vue de permettre aux curés de "faire des écoles" où les enfants s'accoutumeraient de bonne heure à obéir et à s'occuper. Il a tenté d'arracher les jeunes Canadiens à la course des bois, non plus uniquement par des moyens négatifs: règlements, punitions, mais en les encadrant, surtout la jeunesse des manoirs, dans les troupes coloniales et en des régiments bien à eux. Callières lui-même estimait que trois compagnies de ces jeunes rendraient plus de services que les troupes réglées pour aller en parti contre les Anglais ou les Iroquois. Le roi consentit à la formation de l'une de ces compagnies pour l'expédition contre les Sonnantouans, puis refusa, dans la suite, d'en assumer les frais. Enfin, pour couronner l'enseignement secondaire, Denonville proposa et obtint un maître d'hydrographie à Québec (102). Et qu'était-ce sinon un commencement d'enseignement supérieur?

Nous n'avons fait que résumer un livre que nous estimons riche à plein. Pour l'abondance des recherches et pour son ordonnance générale et l'esprit critique de l'auteur, ce "Denonville" pourrait être l'un des meilleurs ouvrages d'histoire parus, en ces dernières années au Canada français. Que reprocherions-nous à l'historien? De revenir parfois sur ses pas et d'enlever à son récit la rapidité qu'on y trouve le plus souvent. Peut-être aussi, dans son admiration pour son personnage, donne-t-il trop fréquemment à son ouvrage un ton apologétique où "nos histo-

riens" sont forcés d'en prendre plus que la bonne mesure. L'avouerais-je? Je me suis pris à regretter de n'avoir pas, dans le temps, publié mon *Denonville*, échappant ainsi à quelques flèches de l'auteur. *Un marquis du grand siècle* reste un livre écrit dans la bonne langue de l'histoire: élégance et sobriété. Et pour toutes ces raisons, il nous paraît regrettable que l'on n'ait pu attacher complètement à l'histoire canadienne, ce jeune professeur d'université.

LIONEL GROULX, ptre